

Taxe
d'apprentissage
Mécénat
& Parrainage

soutenez
l'**ENSAS**

**Contribuez à la formation des futurs professionnels
de la conception des bâtiments et des villes de demain.**

L'ENSAS, UNE ÉCOLE D'EXCELLENCE TOURNÉE VERS L'AVENIR.

En formant les architectes, urbanistes et designers de demain aux enjeux et aux techniques les plus innovantes, et en assurant le développement de ses activités de recherche, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) affirme sa place dans la construction de notre société.

Depuis la création de l'école en 1921, la formation a évolué en synergie avec les questions et les enjeux de l'architecture et de l'aménagement du territoire et les techniques les plus innovantes.

Un rayonnement international installé

Fort de la position frontalière de l'école, la formation se caractérise par une large ouverture internationale dont témoignent non seulement ses programmes d'échanges et de mobilités (plus de cinquante), mais aussi deux doubles diplômes avec l'Allemagne (TU Dresden et Karlsruhe IT).

Un développement stratégique

Au-delà de ses missions régaliennes, l'école s'est dotée d'axes stratégiques visant à soutenir et développer :

- la diversification, la personnalisation et la **liberté des parcours d'études** (notamment en Master, mais aussi dès la Licence)
- l'**internationalisation** de sa stratégie globale, de ses formations et de sa recherche ;
- le développement durable et la responsabilité sociale (**DDRS**) qui irrigue l'institution, ses activités, sa communauté.

Trois expertises thématiques fortes

Généraliste et ouverte, l'ENSAS a plus particulièrement développé des expertises irriguant autant la pédagogie que la recherche dans les domaines suivants :

- l'histoire de l'architecture, la préservation et les mutations du **patrimoine** bâti ;
- la ville, l'aménagement du **territoire** et les mobilités urbaines ;
- la maîtrise des **ambiances** et la gestion des **énergies** dans l'architecture.

AVEC LE MÉCÉNAT, LE PARRAINAGE ET LA TAXE D'APPRENTISSAGE, VOUS SOUTENEZ

LES FORMATIONS ET DIPLÔMES DE L'ENSAS

CURSUS LICENCE [BAC + 3]

- Licence - diplôme d'Études en architecture
- diplôme d'Études en architecture en formation professionnelle continue

CURSUS MASTER [BAC + 5]

- Master - diplôme d'État d'architecte
- diplôme d'État d'architecte en formation professionnelle continue
- 2 doubles Masters internationaux avec l'Allemagne
- Master Architecture et archéologie avec l'Université de Strasbourg
- Master 2 Urbanisme et aménagement avec l'INSA Strasbourg et l'Université de Strasbourg

ET AUSSI

- L'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre
- Le Doctorat en architecture ou en urbanisme

LA STRATÉGIE DE L'ENSAS

L'ENSAS souhaite développer des programmes de formation (initiale et continue) et de recherche sur :

- les ambiances intérieures et les matériaux dans le cadre du **laboratoire Lumière**, labellisé Investissement d'avenir,
- la mutation et la réhabilitation du **patrimoine du 20^e siècle**,
- la **construction écologique et durable**,
- la fabrique de la **ville de demain**.

L'ENSAS souhaite mettre à disposition de la communauté les appareils, logiciels et compétences les plus modernes et les plus avancées, avec :

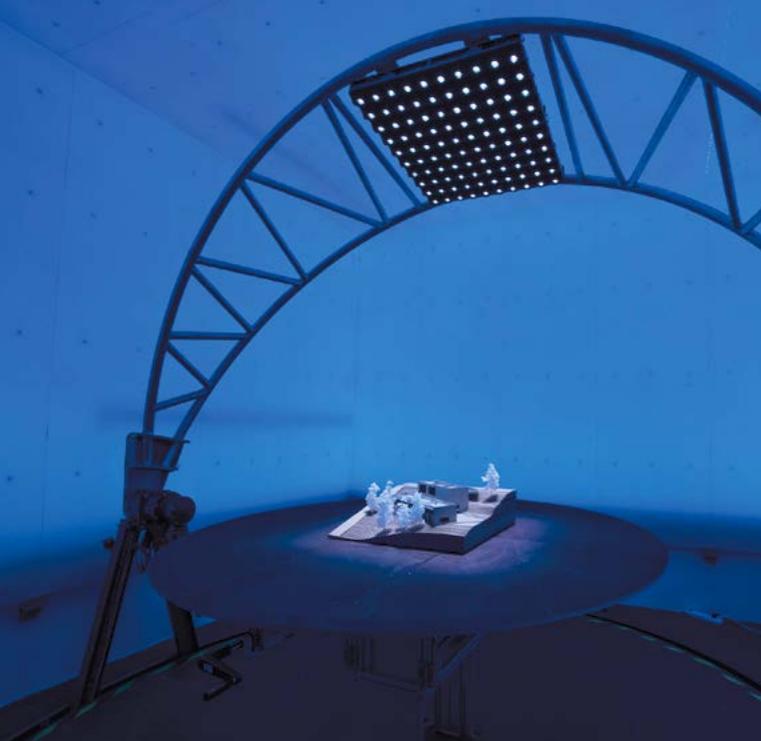
- une **campagne de rééquipement de l'atelier de fabrication numérique** (imprimante 3D, fraiseuse numérique, etc.).

L'ENSAS souhaite poursuivre l'accompagnement de ses jeunes talents, avec :

- la création de **bourses de soutien** pour les étudiants en difficulté sociale ou économique.

L'ENSAS souhaite poursuivre la diffusion et le partage des savoirs

- en confortant et en **renforçant les partenariats** et collaborations, notamment internationaux.



VOUS SOUHAITEZ VERSER **LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE** À L'ENSAS

L'ENSAS est habilitée à percevoir la part "solde" de la taxe d'apprentissage.

VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE À L'ENSAS:

- la déclaration de la **part principale** de la taxe d'apprentissage est mensuelle ;
- le **solde** de la taxe d'apprentissage est recouvré annuellement, via la plateforme Soltéa.

SOLTÉA, PLATEFORME DE RÉPARTITION DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

SOLTÉA est un service en ligne dédié aux employeurs. Cette plateforme nationale leur permet d'exprimer leurs souhaits de répartition du solde de la taxe vers des établissements, des composantes ou établissements secondaires ou des formations éligibles.

Retrouvez plus d'informations et le calendrier de collecte, sur <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

VOUS CHOISISSEZ DE **FAIRE UN DON À L'ENSAS**

PARTICULIER: Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ENTREPRISE: Vous bénéficiez d'un remboursement de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires est déductible de l'impôt.

L'ENSAS est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus ouvrant droit à réduction d'impôts, conformément aux articles 200 et 38bis du CGI.

CONSTRUISONS **ENSEMBLE** VOTRE PROJET

Parrainage, mécénat (numéraire ou en nature), concours, accueil d'un doctorant au sein de votre entreprise, locations d'espaces, etc., de nombreuses possibilités d'association et de projets sont à construire ensemble, nous nous tenons à votre disposition pour en discuter.

NOTRE **COMMUNAUTÉ**

780 ÉTUDIANT(E)S

25 DOCTORANT(E)S

90 ENSEIGNANT(E)S

40 PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Taxe
d'apprentissage
Mécénat
& Parrainage

soutenez
l'ENSAS

Contribuez à la formation des futurs professionnels
de la conception des bâtiments et des villes de demain.

CONTACT

Frédérique JEANROY

Responsable du développement et de la communication

+33 (0)3 88 32 70 49 | +33 (0)7 61 65 55 03

frederique.jeanroy@strasbourg.archi.fr

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE STRASBOURG**

6-8 boulevard du président Wilson | BP10037 67068

Strasbourg cedex

UAI 0670186N | SIRET 19670186600010

WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

**SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM
ET LINKEDIN**